

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
 - en exercice : 11
 - qui ont pris part à la séance : 11
 - votants 11

Date de convocation : 30/10/2020

Date d'affichage : 30/10/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatre novembre deux mil vingt à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
 Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2021 - CIMETIERE COMMUNAL (CONCESSIONS et REGLEMENT) – inchangés par rapport à 2020


Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, **DECIDE NE PAS AUGMENTER** les tarifs des concessions qui sont maintenus comme suit :

CONCESSIONS TRADITIONNELLES			
Nb de places	Durée :	30 ans	50 ans
I – 1 m x 2,50 m		410 €	715 €
II – 2 m x 2,50 m		715 €	1 020 €
COLOMBARIUM			
Nb de places	Durée :	15 ans	30 ans
I et II		510 €	815 €

- **N'APPORTE PAS DE MODIFICATION AU REGLEMENT du cimetière adopté en réunion du Conseil Municipal du 27/11/2006.**

La présente délibération annule et remplace celle du 05 décembre 2019.

Et ont les membres présents signé au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.


 Le Maire,
 Jean-Bernard CHARPENEL

